



COMMUNIQUE

de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'aide de l'Etat à la Presse porte à la connaissance des responsables des organes de presse ayant postulé pour bénéficier de l'aide de l'Etat pour l'année 2017 que les résultats de l'analyse des dossiers reçus peuvent être consultés sur le site internet de la HAAC, www.haactogo.tg, au siège de la HAAC à Agbalépédogan et à la Maison de la Presse à partir du vendredi 10 août 2018 à 15h 00.

Cette liste, établie après analyse des demandes adressées à la Commission, fait le point des dossiers reçus et, surtout, des pièces manquantes. Les réclamations y relatives seront reçues jusqu'au vendredi 17 août 2018 à 17H30.

La Commission technique compte sur la bonne compréhension et la collaboration des responsables des médias concernés afin de parachever le processus d'octroi de l'aide de l'Etat à la presse.

Fait à Lomé, le 09 août 2018

Le Président

